



INTERNATIONALE DE L'EDUCATION

Déclaration à la Conférence ministérielle anniversaire de Bologne

Budapest-Vienne, 11-12 mars 2010

I Préambule

L'Internationale de l'Education, qui représente 30 millions d'enseignants et de travailleurs de l'éducation dans 172 pays et territoires, dont environ 700.000 vivent et travaillent dans la zone géographique couverte par l'espace européen de l'enseignement supérieur, félicite les ministres, les institutions d'enseignement supérieur, les diverses parties prenantes, mais avant tout le personnel et les étudiants, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Processus de Bologne, et du lancement officiel de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA).

L'Internationale de l'Education (IE) exprime son vigoureux soutien au développement de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, et au développement de l'enseignement supérieur en tant que bien public vital, qui contribue au développement social, culturel et économique des communautés, des régions et des Etats. L'IE contribue aux discussions de cette conférence par le biais de cette déclaration et d'une étude intitulée "Enhancing Quality?", qui décrit brièvement comment les syndicats de l'enseignement supérieur perçoivent la mise en œuvre du Processus de Bologne.

En dépit des nombreux développements qui ont eu lieu depuis la Déclaration de Bologne de 1999, un certain nombre de défis subsistent, au moment où nous sommes en train de déterminer le cours de l'EHEA pour les dix prochaines années. Tous les développements indiquent bien qu'il y a encore des réformes à mettre en marche. Alors même que des troubles ont lieu dans un certain nombre de pays, ce moment précis est à la fois un moment de fête pour tous les acteurs impliqués dans le Processus, et un moment où nous devons aussi regarder quels sont les objectifs encore à atteindre.

II Personnel académique: Au cœur de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'Internationale de l'Education souligne l'impact du Processus de Bologne sur les tâches principales des personnels académiques, leurs conditions de travail et leurs perspectives de carrière. A un moment où les professeurs font face à des exigences supplémentaires, telles que des tâches administratives, des pressions pour qu'ils publient, la réforme des programmes universitaires en cours et un changement de paradigme concernant l'enseignement et l'apprentissage, il est plus que nécessaire que les institutions et les Etats leur offrent des mesures d'accompagnement.

Les professeurs sont souvent contraints d'effectuer des heures supplémentaires sans rémunération adéquate. Les titularisations ou nominations équivalentes sont menacées, alors que le nombre de contrats intermittents, à temps partiel et à durée déterminée est à la hausse pour le travail académique, souvent sans droit d'organisation ou de négociation collective, dans de telles conditions d'emploi. Les conditions de recherche se détériorent dans bon nombre de pays d'Europe, et les salaires du personnel, à un moment de crise économique et financière mondiale, sont gelés ou réduits. Nous ne pouvons ignorer les conséquences sévères que de telles conditions ont sur la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et à quel point elles affectent les libertés académiques des personnels académiques.

Afin de développer davantage l'Espace européen de l'enseignement supérieur à un moment où le défi démographique est important, et en vue d'atteindre un enseignement et une recherche de qualité, il est urgent d'attirer et de retenir des jeunes femmes et des jeunes hommes hautement qualifiés. Les jeunes chercheurs et doctorants devraient être perçus comme poursuivant le premier stade de leur carrière académique et de recherche, et devraient être employés selon des contrats de recherche doctorale et rémunérés en conséquence, tout en recevant les prestations intégrales de sécurité sociale et le soutien nécessaire à leur évolution académique, sur la même base que les autres employés de l'enseignement supérieur.

Des conditions attrayantes pour le personnel académique sont la pré-condition d'une mise en œuvre réussie du Processus de Bologne, ainsi que de l'Espace européen de la recherche. Les conditions actuelles restent inacceptables, tant qu'il n'y aura pas de respect des droits relatifs à l'emploi et des droits académiques fondamentaux, à savoir des salaires adéquats, des opportunités de carrière à plein temps, une sécurité d'emploi appropriée, une représentation efficace au sein de la direction des établissements d'enseignement supérieur et une ferme garantie des libertés académiques.

III Implication des personnels académiques à tous les niveaux - institutionnel, national et européen

L'Internationale de l'Education souligne qu'il est essentiel pour le bien-fondé et le succès du processus de réforme d'inclure les personnels académiques comme acteurs principaux de la mise en œuvre du Processus de Bologne à tous les niveaux. Le personnel académique et ses syndicats ne doivent pas être perçus uniquement comme des partenaires sociaux, mais également comme des associations professionnelles qui représentent ces mêmes personnes sur lesquelles la mise en œuvre pratique du Processus de Bologne s'appuie quotidiennement. L'IE note, avec une grande inquiétude, qu'il y a de nombreux exemples de manque d'implication des syndicats de l'enseignement supérieur aux niveaux institutionnel et national. Par ailleurs, cela se produit à un moment où les structures de direction des institutions impliquent de manière croissante davantage personnalités extérieures - par exemple des directeurs de sociétés, des représentants d'industrie -, ce qui menace la gouvernance collégiale. Cela a un impact négatif sur les libertés académiques des enseignants et, par conséquent, sur la création de connaissances et le développement de la science au profit de toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la société au sens large.

L'assurance qualité constitue un domaine clé dans lequel il y a un manque d'implication des enseignants à tous les niveaux - institutionnel, national et européen - en particulier en ce qui concerne la conception et la prise de décision relatives aux processus d'assurance qualité. Afin d'assurer que tous les types de systèmes d'assurance qualité soient adaptés aux besoins, le personnel académique doit être pleinement engagé dans la conception des procédures d'assurance qualité au sein de son institution, au sein des agences nationales d'assurance qualité, et pleinement accepté dans les processus européens, aux côtés des représentants des institutions de l'enseignement supérieur et des étudiants.

IV La crise du financement dans l'enseignement supérieur

L'Internationale de l'Education met l'accent sur la nécessité d'un financement public durable de l'enseignement supérieur, à un moment de crise économique et financière mondiale, qui a entraîné une crise sociale sévère. Alors que certains gouvernements ont investi davantage dans l'enseignement supérieur, afin de stimuler les compétences et les opportunités d'emploi, un grand nombre de gouvernements doivent encore reconnaître que l'enseignement supérieur et la recherche

seront des composantes nécessaires au bon développement des sociétés et des économies à l'avenir.

L'Internationale de l'Education souligne que, si un manque de financement compromet la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, et l'accès à ces domaines, les solutions conçues actuellement, qui mènent davantage à la privatisation et aux partenariats public-privé dans l'enseignement supérieur, sont également risquées. Alors que cette tendance se poursuit, l'IE indique, dans son rapport 2009 au CEART¹ que, tandis que l'autonomie des institutions d'enseignement supérieur augmente afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions, les libertés académiques individuelles et collégiales deviennent de plus en plus restreintes. L'IE souligne que la recherche fondamentale indépendante doit continuer à recevoir un soutien financier approprié, et que l'intégrité et l'indépendance de toute la recherche académique ne doivent pas être mises en danger, dans le but précis d'une dissémination et d'un partage larges des connaissances au profit d'un plus large public.

L'Internationale de l'Education exprime ses inquiétudes à propos de l'introduction à grande échelle des frais de scolarité à travers l'Europe, en s'opposant catégoriquement aux régimes de frais élevés, qui ont un impact négatif sur l'accès à l'enseignement supérieur et couvrent les jeunes de dettes, tout en conditionnant leur choix d'études. Le Processus de Bologne appelle à un meilleur accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants - à n'importe quel endroit de l'EHEA où ils décident d'étudier -, qui doit aller de pair avec un investissement public correspondant dans l'enseignement supérieur, en vue de donner une dimension sociale améliorée aux trois cycles de l'enseignement supérieur.

V La mobilité comme force sous-jacente du Processus de Bologne

L'Internationale de l'Education réitère son soutien à la mobilité, un élément crucial pour le développement professionnel et personnel des personnels académiques et des étudiants. La mobilité reste l'élément moteur du Processus de Bologne et la notion sous-jacente sur la base de laquelle l'EHEA a été conçu. En tant que telle, elle requiert une attention spéciale de la part des décideurs quant aux moyens institutionnels et financiers à fournir pour en faire une réalité.

L'Internationale de l'Education souligne l'urgence à consacrer plus d'attention à l'équilibre entre la mobilité et la fuite des cerveaux. A la base des processus de mobilité, il convient de privilégier le principe d'une coopération de qualité par rapport à la concurrence, à savoir promouvoir le partage et la compréhension de la diversité culturelle et linguistique, étendre les opportunités éducatives et enrichir l'expérience des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur en augmentant la circulation et l'échange des connaissances et des idées. L'IE appelle les ministres à mettre en œuvre des mesures clairement ciblées pour accroître la mobilité, tant du personnel que des étudiants, de manière équilibrée, tout en empêchant la fuite des personnes hautement qualifiées, en particulier des régions de l'Est vers les régions de l'Ouest de l'Europe.

VI Le Processus de Bologne en 2020

L'Internationale de l'Education salue les efforts continus déployés par les gouvernements et les parties prenantes pour essayer de remplir tous les critères présidant à la mise en place de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

¹ Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant

L'Internationale de l'Education demande aux ministres de prendre en compte la complexité de la création d'un tel espace et de relever tous les défis restants en coopération avec les autres ministres compétents au sein de leur gouvernement.

L'Internationale de l'Education souligne que la continuité des réformes exige qu'elles soient entreprises de façon bien planifiée, et qu'elles soient appliquées de manière consistante dans toutes les institutions d'enseignement supérieur des pays membres, tout en tenant compte des différentes réalités des pays et en reconnaissant les actions et les rythmes différents que les pays pourraient choisir.

L'Internationale de l'Education souligne la nécessité que la dimension sociale - en tant qu'aspect principal du Processus de Bologne - soit améliorée, tant pour les étudiants que pour le personnel académique. En ce qui concerne ce dernier, il est nécessaire d'assurer un meilleur accès à la profession académique, une amélioration de la titularisation, des allocations de sécurité sociale et de retraite, et la possibilité de les rendre portables, tout en entreprenant des efforts intensifs supplémentaires pour faire de la mobilité une réalité pour le personnel académique.

Les dix prochaines années serviront à stimuler la dimension mondiale de Bologne. Alors que le Processus est susceptible de devenir plus ouvert aux autres continents que l'Europe, cela ne doit, en aucun cas, être basé sur une logique de marché. Au contraire, il devrait encourager une comparabilité améliorée des diplômes et des qualifications, et devrait renforcer la coopération au profit de toutes les personnes impliquées dans l'enseignement supérieur.

En vue d'atteindre les objectifs principaux de l'enseignement supérieur et du Processus de Bologne, l'Internationale de l'Education appelle les ministres et la communauté de l'EHEA à œuvrer intensivement pour le développement social, culturel et économique de nos communautés, par le biais duquel le talent et la créativité individuels sont encouragés au profit de tous.